

glorieux athlètes de la foi qu'on bâtissait des oratoires et des basiliques aux endroits où ils avaient souffert ; et les pierres de leurs tombeaux furent les premiers autels de l'Eglise. Pourquoi donc voudrait-on rejeter un culte si antique et si légitime ?

Les protestants le condamnent ; les protestants nous taxent d'idolâtrie et de superstition, parceque nous honorons les saints et leurs reliques. Mais ne conservent-ils pas eux-mêmes avec respect, dans une de leurs églises, à Luttermouth, la chaire de Wicleff, l'un des premiers docteurs de la réforme, son pupitre et une partie de son manteau ? Sur quoi peuvent ils appuyer ces reproches d'idolâtrie et de superstitions qu'ils nous adressent ? Nous ne reconnaissons et nous n'avons qu'un Dieu, tel est notre principe fondamental ; et nous le professons si hautement que le moindre enfant, sitôt qu'il connaît les premières leçons de son catéchisme, ne peut l'ignorer. Pourquoi les protestants s'obstinent-ils à nous calomnier, en nous accusant d'adorer les saints et leurs reliques ? Nous leur dirons et nous leurs répéterons jusqu'à ce qu'ils veuillent l'entendre : nous ne servons point et nous n'adorons point les reliques des saints ; mais nous les honorons en vue de Dieu, dont elles proclament la gloire.

Nous ajouterons encore que, bien que nous nous prosternions devant les reliques vénérables des saints, nous n'entendons par là aucunement les honorer, car tout prosternement n'est pas une adoration ; et c'est si vrai, qu'on se prosterne et qu'on fléchit le genou devant des hommes qu'on se garde bien d'assimiler à la divinité. De plus nous ne leur attribuons aucune vertu en dehors de la volonté divine. Nous croyons seulement que Dieu, touché de notre foi et ayant égard à leur intercession, peut nous accorder plus facilement les grâces que nous lui demandons. La vue des reliques n'est-elle pas, d'ailleurs, un moyen puissant de ranimer notre dévotion, en nous rappelant les vertus qui ont distingué ces glorieux serviteurs de Dieu, et en nous excitant à les imiter ? La doctrine catholique ainsi expliquée, où est l'idolâtrie ? où est la superstition ? Quelles que soient donc les clameurs de l'impiété, attachons-nous inviolablement à la foi de l'Eglise, exprimée par le Concile de Trente, qui a décidé contre les hérétiques que le corps des martyrs et des autres saints qui ont été les membres vivants de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit doivent être honorés ; que, par eux, Dieu accorde un grand nombre de bienfaits aux hommes.

---

Le *Bulletin* de la Société générale d'éducation et d'enseignement du 15 février publie le bref suivant que S. S. Léon XIII a daigné adresser à son président, M. Chesneloug :

LÉON P. P. XIII.

“ Cher Fils, salut et bénédiction apostolique,

“ Nous avons appris avec joie, cher Fils, par la lettre pleine